



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, Jean-Paul ERNST, Directeur HSE des Laboratoires Servier Industrie, atteste que **la demande de Permis de Construire** concernant une extension de 1557 m² du bâtiment UP3, **est de nature à modifier le classement ICPE** défini dans notre Arrêté Préfectoral du 20 janvier 2012 complété par le courrier Préfectoral du 13 avril 2016.

Un dossier complet de Demande d'Autorisation Environnementale comprenant une description, une étude d'impact et une étude de dangers sera déposé en Préfecture début novembre 2017 et fera l'objet d'une enquête publique.

Cette extension consiste en la modification de l'activité du Bâtiment UP3 pour créer une activité de biotechnologies, ce bâtiment sera dorénavant dénommé Bio-S.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Gidy le 24 octobre 2017.

Jean-Paul ERNST

Directeur HSE